

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération
N°2025CM44**

Demande de subvention de
l'association
2M Karaté Club de Labourse

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Delphine LECOCQ, Alain DIENI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Frédéric DISSAUX, Betty BEN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs :

Mr Frédéric DISSAUX à Mme Nicole CHASTENEZ
Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Rosanna GILLET à Mme Isabelle VANELLE

Convocation du
18 septembre 2025

Monsieur Johny GLAVIEUX est élu Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée le courrier de 2M Karaté club, dont le siège est situé 40 B rue Octave Pressé, sollicitant une subvention pour son association constituée le 16 avril 2025.

Conseillers présents : 16

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
Vu les statuts de l'association 2M KARATE CLUB,
Vu le récépissé de déclaration de création de l'association n° W622010339,
Vu le courrier de demande de subvention en date du 5 septembre 2025,

DECIDE d'attribuer à l'association 2M KARATHE CLUB une subvention de démarrage de 1 000 € (mille euros).

La dépense sera imputée à l'article 65748 « subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé » du budget 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.